



UTILISATION DES EXTINCTEURS

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Objectifs

- Connaître les moyens de secours et d'extinction, savoir les utiliser lors d'un départ de feu.
- Connaître les consignes de sécurité générales et particulières de son établissement.
- Evacuer le public en prenant en compte les personnes à mobilité réduite et les personnes à situation handicap.
- S'assurer de la vacuité des accès des secours.

Le saviez-vous :

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes, causant environ 800 décès par an.

- 80% des décès sont dus à l'intoxication par les fumées.

Suivant la catégorie des bâtiments, établissements, entreprises, la surveillance doit-être assurée :

Par des agents de sécurité, Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) ;

Par des Employés Spécialement Désignés et Entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours.

Leur Rôle :

- Donner l'alarme
- Alerter les secours
- Mettre en œuvre les moyens d'extinction
- Sécuriser l'établissement, SSI (Système de Sécurité Incendie)
- L'évacuation

Contenu :

ORGANISATION THEORIQUE

Le feu

- Les textes législatifs et réglementaires.
- L'organisation de la sécurité incendie.
- La théorie du feu « le triangle du feu ».
- L'incendie : Naissance et propagation.
- Causes et conséquences des incendies.
- Faits divers sur les incendies.
- Les classes de feux.
- Les différents agents extincteurs,
- Les différents extincteurs
- L'attaque du feu
- Connaître les moyens de secours et savoir où ils se situent
- Sensibilisation sur l'évacuation.

ORGANISATION PRATIQUE

- Visite de l'établissement pour repérer les moyens de secours. (Avec l'accord du Chef d'entreprise).
- Mise en pratique de l'utilisation d'extincteurs en fonction des risques de l'entreprise sur bac à feu écologique par chaque stagiaire.
- L'utilisation de la couverture anti-feu.
- Informations sur les coupures de fluides.

- ✓ Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur

Type de public :

L'ensemble du personnel

Durée : 3 H 50

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

Matériels :

Pc informatique ou tablette, rétroprojecteur, Paper bord, extincteurs, bac à feu écologique.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Expositif
- Participatif
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

- Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou plus.

Devis sur demande

Pour tout renseignement

Contactez-nous :

ForCoPrev

Formation Conseil Prévention
Tel : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com